Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes

Éducation artistique et culturelle (https://www.entre-bievreetrhone.fr/projets-et-actions/projets-culturels/education-artistique-et-culturelle)

Dans le cadre de ses compétences culturelles, Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes pilote un PLEAC, Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle.
Image

La saison 2024-2025 se prépare... Ci-dessous, vous trouverez toutes les informations relatives au PLEAC et à la programmation prévisionnelle de la saison prochaine. ()

(Crédit photo : Simon Grass)

SERVICE CULTURE

04 74 29 31 70
culture@entre-bievreetrhone [dot] fr

Comprendre le Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle

Qu'est-ce que l'éducation artistique ? À quoi sert le PLEAC ?
Pour tout savoir, consultez la fiche repère sur l'éducation artistique et culturelle et le PLEAC :

memopleac_1_connaitre_le_pleac_2024.pdf (.pdf - 332.85 Ko) (https://www.entre-bievreetrhone.fr/sites/default/files/memopleac_1_connaitre_le_pleac_2024.pdf)

Identifier les établissements culturels du PLEAC

Une des opportunités du territoire est la présence d'établissements culturels en mesure de s'emparer de l'EAC et de proposer des projets artistiques de qualité.

- **Conservatoire 6/4**

Contacts Direction :
Evelyne DOUZET-LEFEBVRE evelyne [dot] douzet@entre-bievreetrhone [dot] fr (evelyne[dot]douzet[at]entre-bievreetrhone[dot]fr) 04 74 29 31 18
Sylvain ELISSONDE sylvain [dot] elissonde@entre-bievreetrhone [dot] fr (sylvain[dot]elissonde[at]entre-bievreetrhone[dot]fr) 04 74 84 73 21

- **Réseau de médiathèques ÉCuME**

Contacts coordinateurs de projets PLEAC en 2023-2024 et 2024-2025
Jean-Michel PULERI jean-michel [dot] puleri@entre-bievreetrhone [dot] fr (j)jean-michel [dot] puleri@entre-bievreetrhone [dot] fr (ean-michel[dot]puleri[at]entre-bievreetrhone[dot]fr) 07 85 70 83 88
Antoine CHAMBAUD antoine [dot] chambaud@entre-bievreetrhone [dot] fr (antoine[dot]chambaud[at]entre-bievreetrhone[dot]fr) 06 32 90 46 30
Laëtitia RUARD laetitia [dot] ruard@entre-bievreetrhone [dot] fr (laetitia[dot]ruard[at]entre-bievreetrhone[dot]fr) 06 74 86 20 26

- **EPCC tec**

Contacts chargés de développement des publics et de l'action culturelle :
Pierre VAN KEMPEN actionculturelle [dot] severine@travailetculture [dot] com

(actionculturelle[dot]pierre[at]travailetculture[dot]com) 04 74 29 02 92 / 06 67 55 82 13
Louna GIMENEZ actionculturelle [dot] helene@travailetculture [dot] com
(actionculturelle[dot]louna[at]travailetculture[dot]com) 06 44 04 28 50 / 04 74 29 02 93

- **Résidence d'artistes Moly-Sabata à Sablons**

Contact administratrice et chargée d'action culturelle :
Virginie RETORNAZ virginie [dot] retornaz@moly-sabata [dot] com
(virginie[dot]retornaz[at]moly-sabata[dot]com) 04 74 84 28 47

- **Lieu d'art le basculeur à Revel-Tourdan**

Contact médiatrice artistique :
Jeanne CHOPY lebasculeur [dot] mc@gmail [dot] com 06 07 62 22 84

- **Cinéma / Éducation à l'image**

Contact coordination éducation au cinéma à EBER CC :
Gaëlle DUMORTIER gaelle [dot] dumortier@entre-bievreetrhone [dot] fr
(gaelle[dot]dumortier[at]entre-bievreetrhone[dot]fr) 07 86 43 59 85
Contact Cinéma L'Oron à Beaurepaire :
Clément DE HARO clement [dot] cineoronbeaurepaire@gmail [dot] com
(clement[dot]cineoronbeaurepaire[at]gmail[dot]com) 04 74 56 31 38
Contact Cinéma Grand Rex au Péage-de-Roussillon :
Aurélien DEBAYLE adebayle@urfol-aura [dot] org (adebayle[at]urfol-aura[dot]org)

S'inscrire dans le PLEAC en 2024 - 2025 et financer votre projet

Pour consulter la liste des projets du PLEAC : voir l'onglet ci-dessous « Découvrez les projets du PLEAC en 2024-2025 ».

Un projet vous intéresse ?

- Rapprochez-vous de l'établissement culturel porteur du projet pour vérifier votre éligibilité et co-construire votre projet (voir l'onglet « Identifier les établissements culturels du PLEAC »)

Comment co-construire un projet ?

Chaque projet doit être rédigé AVEC l'établissement culturel porteur du projet. Des trames existent pour guider la démarche :

- Pour les référents des structures sanitaires et sociales : consultez les consignes ici Informations structures hors scolaire (https://cloud.entre-bievreetrhone.fr/index.php/s/rbgXxdnY7fsRjpy) et complétez le tableau de vœux **avant le 13 avril 2024.**

- Pour les enseignants du 1er degré : consultez les consignes ici Informations aux écoles (https://cloud.entre-bievreetrhone.fr/index.php/s/ZEb9udSj00HlLxI) et complétez le tableau de vœux **avant le 13 avril 2024.**

- Pour les enseignants de lycées, MFR, IME : contactez votre référent culture et saisissez votre projet sur la plateforme SICCORA **avant fin mai 2024** via le lien https://sicorra.auvergnerhonealpes.fr/public (https://sicorra.auvergnerhonealpes.fr/public)

- Pour les enseignants de collèges : les délais des dispositifs de financement sont courts, contactez votre référent culture dès à présent.

Chaque projet présentera un budget détaillé, qui devra être signé par l'établissement culturel ET la structure éducative/sociale. Un modèle vous sera transmis par l'établissement culturel. Il devra être complété au plus tard le 1er juin 2024.

Comment faire partie des structures éducatives/sociales bénéficiaires des projets PLEAC ?

Contactez le service culture de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône : culture@entre-bievreetrhone [dot] fr (culture[at]entre-bievreetrhone[dot]fr) / 04 74 29 31 70

Pour faire connaitre votre structure éducative/sociale auprès du Service Culture et des établissements culturels.

Pour savoir si votre structure est éligible aux projets PLEAC

Pour avoir des conseils pour l'année 2024 -2025

Pour être identifié comme interlocuteur pour une future année

Pour mieux comprendre le PLEAC et les modalités de participation

Le service Culture veille à accompagner les structures éducatives et sociales qui souhaitent développer des projets en éducation artistique et culturelle auprès de leurs publics et équipes.

Découvrir les projets du PLEAC en 2024 - 2025

Pour découvrir les projets d'éducation artistique et culturelle proposés par les acteurs culturels du territoire dans le cadre du PLEAC :

L'ensemble des projets de la saison 2024-2025 est recensé ici :

Liste des projets PLEAC 2024/2025 (.pdf - 297.42 Ko) (https://www.entre-bievreetrhone.fr/sites/default/files/liste_tous_les_projets_pleac_2024-2025-def.pdf)

Pour en savoir plus :

- **Consultez les courtes vidéos de présentation des projets**
Vous pouvez choisir de visionner uniquement les projets concernant votre public par le document de présentation générale des projets 2024-2025 ci-dessus.
- **Consultez les « fiches projet » contenant des informations détaillées sur le projet**
Elles sont disponibles ici : Fiches projet (https://cloud.entre-bievreetrhone.fr/index.php/s/iXzigyO7NqXkb0d)

En cas de difficulté d'accès aux documents, vous pouvez contacter le service culture : culture@entre-bievreetrhone [dot] fr (culture[at]entre-bievreetrhone[dot]fr)

Rencontres et formations en éducations artistique et culturelle

Le service culture réalise une veille sur les formations proposées par le PLEAC ou par d'autres institutions en Auvergne-Rhône-Alpes. Calendrier des formations en EAC (en ligne prochainement)

>> Pour faire apparaitre une autre action de formation en EAC : contactez le service culture culture@entre-bievreetrhone [dot] fr

Objectifs et principes du PLEAC

Les objectifs fixés dans la Convention PLEAC

- Développer l'EAC pour tous et sur tous les temps de la vie
- Veiller au maillage du territoire
- Impliquer les acteurs du territoire et les habitants
- Veiller à la diversité des formes et des champs artistiques et culturels
- Coordonner les actions

Les dynamiques portées par le PLEAC permettent également de :

-

Faire réseau : par les liens tissés avec les partenaires de terrain qui permettent de connaitre et de se faire connaitre;

- **S'approprier des projets** : par le développement des temps de formation, l'acquisition d'outils pédagogiques, d'animation ou de médiation en lien avec l'actualité en EAC et les projets artistiques;
- **Se rencontrer** : créer des passerelles entre les métiers, les personnes, les partenaires, sur un même territoire;
- **Partager** : travailler ensemble pour le développement social, culturel et la cohésion territoriale.

Les critères d'évaluation du PLEAC

En ligne prochainement

Les signataires du PLEAC 2020-23

Le PLEAC 2020-2023 est le premier cadre de convention de développement de l'éducation artistique et culturelle réunissant l'ensemble du périmètre Entre Bièvre et Rhône.
Les institutions signataires sont :

- L'État :
- Ministère de la culture, Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes
- Ministère des solidarités et de la santé, Direction départementale de la cohésion sociale
- Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales
- Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Auvergne-Rhône-Alpes
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Le Conseil départemental de l'Isère
- La Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère
- Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes

Une question ?

Vos contacts au Service Culture de la Communauté de communes

- Joanna COCO, Responsable adjointe service culture joanna [dot] coco@entre-bievreetrhone [dot] fr
- Gaëtane JAMBU, Responsable service culture gaetane [dot] jambu@entre-bievreetrhone [dot] fr

Les autres interlocuteurs à l'Éducation nationale

- Kindie GIRAUDON, Conseillère pédagogique / Vienne 2 kindie [dot] giraudon@ac-grenoble [dot] fr
- Zakiya NOUR, Conseillère pédagogique / Bièvre-Valloire zakiya [dot] nour@ac-grenoble [dot] fr
- Carine ZACHE, Conseillère pédagogique départementale / Arts visuels carine [dot] zache @ac-grenoble [dot] fr
- Joëlle GONZALEZ, Conseillère pédagogique départementale / Education musicale joelle [dot] gonzalez@ac-grenoble [dot] fr
- Claire JUNILLON DOS SANTOS, Professeure relais Claire [dot] Junillon-Dos-Santos@ac-grenoble [dot] fr
- Jean CHOURRY, Conseiller DAAC jean [dot] chourry@ac-grenoble [dot] fr